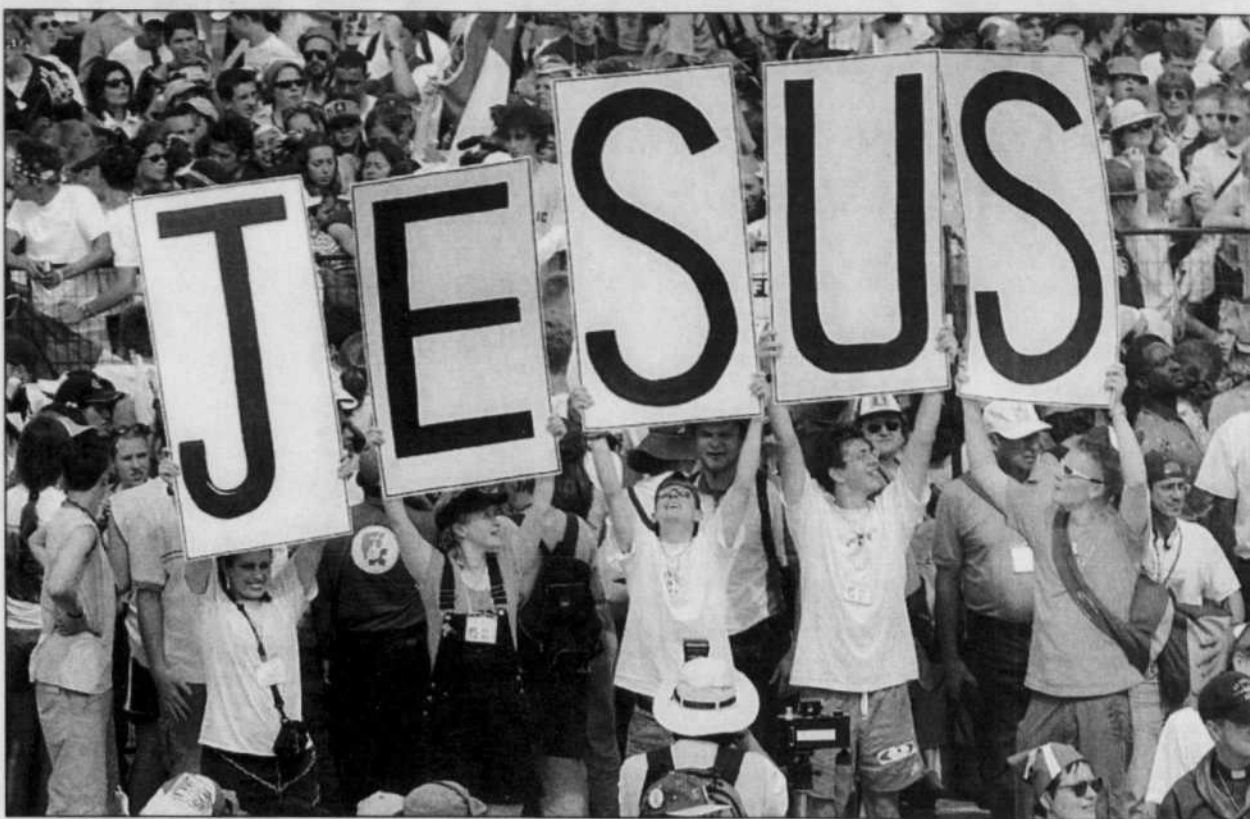


LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Les jeunes catholiques ont beaucoup prié et se sont bien amusés mais il faut maintenant que quelqu'un passe à la caisse. ARCHIVES LE DEVOIR

La Journée mondiale de la jeunesse accuse un déficit de 38 millions

Le rassemblement de Toronto coûtera cinq millions aux catholiques montréalais

Les diocèses canadiens se partageront le lourd fardeau financier laissé par la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ), organisée à Toronto en juillet. Le Québec paiera la part du lion. Pour Montréal, la dépense pourrait atteindre cinq millions.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le déficit créé par la Journée mondiale de la jeunesse atteint maintenant 38 millions de dollars, selon la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). Début août, le comité organisateur de l'événement évaluait ce passif à 30 millions.

Le remboursement sera assumé par les diocèses, chacun recevant une charge au prorata de sa population catholique. Il s'agit de déboursier entre 2,5 et 3 \$, peut-être un peu plus, par fidèle. Le revenu annuel de l'ensemble des diocèses canadiens a déjà été estimé à 60 millions en 2000-01.

Au total, le Québec devra assumer la part du lion puisqu'il abrite un peu moins de la moitié des quelque 12 millions de catholiques canadiens. À lui seul, le diocèse de Montréal en compte près de 1,7 million. Sa responsabilité financière

oscillerait donc entre quatre et cinq millions. En 2000-01, l'institution a déclaré des revenus de 7,6 millions et des dépenses de 8,3 millions.

«Nous devons faire notre part, mais tout n'est pas encore attaché», dit Lucie Martineau, porte-parole de l'Archevêché de Montréal. «Le cardinal Turcotte a dit aujourd'hui [hier] qu'il faudra se serrer la ceinture, puiser dans les ressources mais aussi aller en levée de fonds.»

En août, les organisateurs de la JMJ lançaient un «appel à la solidarité et à la générosité de la population» pour éponger la perte. La quête annuelle de l'Archevêché de Montréal se déroule habituellement au printemps. Il n'est pas exclu que le cardinal lance une «opération spéciale».

Mais tout ça pour rembourser quoi? Selon les informations recueillies hier, il s'agit essentielle-

ment de payer des fournisseurs. La CECC, organisatrice de la JMJ, avait au préalable procédé à des ponctions de liquidités auprès des diocèses afin de lancer la machine des appels de services. La somme prélevée demeure inconnue mais ferait partie du déficit de 38 millions.

Cela dit, les jeux ne sont pas complètement faits. Si le porte-

parole de la CECC affirmait hier que «le montant final de la dette est de 38 millions», d'autres attendent toujours le compte officiel final. Les bureaux torontois de l'organisation sont d'ailleurs toujours ouverts, avec les dépenses conséquentes. «Nous attendons plus de précisions», dit Laurent St-Cyr, économiste du diocèse de Chicoutimi.

«Dans notre esprit, les chiffres peuvent encore changer. On espère évidemment que ce sera pour faire baisser le montant.»

Prudent, M. St-Cyr refuse aussi de tergiverser sur la somme que pourrait éventuellement couvrir son employeur. La population chicoutimienne visée par l'opération de sauvetage financier est d'environ

275 000 catholiques. À ce compte, le remboursement de Chicoutimi pourrait dépasser les 800 000 \$.

Au Québec, le conseil de fabrique garde la mainmise sur les finances de chaque paroisse. Ailleurs au Canada, l'évêque est souverain dans ce domaine sur son territoire. Les décisions seront donc plus faciles à prendre dans le ROC.

L'Assemblée des évêques du Québec a commencé l'examen de l'épineux problème. Une décision est attendue d'ici un mois au sujet de la prise en charge du déficit et des échéanciers de remboursement.

La JMJ est un rassemblement généralement bisannuel de la jeunesse catholique du monde entier. L'événement canadien a attiré 187 000 pèlerins alors qu'on espérait en recevoir deux, voire trois fois plus. Les Américains ont particulièrement boué l'événement, peut-être par crainte des voyages après le 11 septembre 2001. Ouverte à la population, la messe finale, célébrée par le pape Jean-Paul II le 28 juillet, a tout de même attiré 800 000 personnes, ce qui en fait le plus grand rassemblement de l'histoire du pays. Le party est fini. Il faut maintenant le payer.

Un réseau de trafiquants de drogue par Internet est démantelé

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

Québec — La Gendarmerie royale du Canada a procédé mercredi à la saisie d'une importante quantité de GBL — un produit chimique entrant dans la composition du GHB, la fameuse «drogue du viol» — sur la rive sud de Québec et a démantelé du même coup un réseau d'exportation de drogue via Internet. Trois personnes ont été arrêtées relativement à cette saisie de drogue, dont la valeur aurait atteint 170 millions de dollars sur le marché noir.

La drogue, commandée par Internet, était expédiée dans de petites boîtes par la poste, dans une vingtaine de pays à travers le monde. Il s'agissait d'un commerce très lucratif: chaque paquet était vendu 280 \$US et le réseau recevait en moyenne 160 commandes par jour.

Selon la GRC, il s'agit là de la plus importante opération jamais réalisée par ce corps policier en ce qui concerne la vente de drogue via Internet.

Les trois individus arrêtés sont Daniel Pelchat, âgé de 40 ans, de Lévis, Judith Bélanger, 38 ans, du même endroit, et David Rousseau, 28 ans, de Laurier-Station. Ces deux derniers font l'objet d'accusations criminelles de complot en vue d'exporter de la drogue. Par ailleurs, les États-Unis ont émis un mandat d'extradition contre Daniel Pelchat, considéré comme la tête dirigeante du réseau.

Parfaitement légal au Canada, où on s'en sert notamment pour nettoyer les contrôles électroniques, le GBL est un produit chimique interdit aux États-Unis. Au

Canada, sa vente devient cependant illégale lorsque le produit est offert dans un ensemble où apparaissent les instructions indiquant comment fabriquer le GHB.

Au total, la GRC a fait cinq perquisitions, mercredi, à la suite d'informations obtenues par les enquêteurs américains de la Drug Enforcement Administration, la DEA, le 19 août dernier. La DEA avait alors demandé à la GRC d'étayer la preuve montée aux États-Unis sur le réseau, de manière à pouvoir le démanteler.

L'opération policière fait partie d'une vaste opération qui a été menée simultanément dans 84 villes, tant au Canada qu'aux États-Unis, où on a procédé à 115 arrestations.

Les policiers qui ont participé à l'opération ont été surpris de constater à quel point il était facile de se procurer le GBL, lors de séances de clavardage sur Internet, et de connaître la «recette toute simple» servant à la fabrication du GHB. «C'est la première fois que je vois une si grosse organisation sur Internet. Il n'y avait pas de cachettes. Les recettes étaient faites», a indiqué hier l'inspecteur Marc Proulx, en conférence de presse.

Selon le sergent Jean Lemieux, de la section de sensibilisation aux drogues de la GRC, le GHB est une drogue de plus en plus répandue au Québec. Il a expliqué que cette drogue attirait principalement trois catégories de consommateurs: ceux qui fréquentent les parties rave, les culturistes et ceux qui s'en servent pour abuser d'une autre personne, en versant le produit dans son verre, à son insu. La victime peut alors perdre conscience pendant plusieurs heures.

Les immigrants sont en meilleure santé que les Canadiens de souche

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Deux études récentes réalisées par Statistique Canada tendent à démontrer que les gens qui immigreront dans le pays sont en meilleure santé que les Canadiens de souche.

Ils souffrent moins d'affections chroniques, boivent et fument moins, se nourrissent mieux et sont moins enclins à la dépression.

Les études terminées en 2000-01, qui portaient à la fois sur la santé physique et mentale de plus de 131 000 Canadiens, semblent contredire un vieux préjugé selon lequel les immigrants abuseraient du système de soins de santé.

Elles ont permis de constater que 59,6 % des immigrants souffraient de problèmes de santé chroniques — allergies, arthrite, migraines, cancer et maladies cardiaques —, comparativement à 65,2 % des répondants canadiens.

Huit pour cent des répondants nés au Canada ont dit souffrir de dépression, comparativement à 6 % des immigrants, alors que la population existante risquait cinq fois plus que les nouveaux arrivants d'avoir des problèmes de dépendance à l'alcool.

L'état de santé des immigrants est cependant moins bon lorsqu'ils séjournent au pays depuis quelque temps. «Certains présument que ce phénomène est partiellement attribuable au fait qu'à la longue, les immigrants adoptent certaines habitudes nord-américaines néfastes à la santé, comme l'usage du tabac ou une mauvaise alimentation», souligne Claudio Perez, de Statistique Canada.

Les récents sondages ne semblent pas confirmer cette théorie. En fait, précise M. Perez, les immigrants ne modifient pas forcément leurs habitudes de vie au

point de ressembler, tôt ou tard, aux autres Canadiens. «En matière d'activité physique, la population née au pays a un comportement plus favorable à la santé, dit-il. Mais en ce qui a trait à la dépendance à l'alcool, à l'obésité, au tabagisme et à la consommation de fruits et légumes, les immigrants ont de meilleures habitudes.»

Comme les données démontrent que les nouveaux immigrants sont en meilleure santé que ceux qui ont immigré il y a plus longtemps, il est possible que les immigrants de la dernière vague représentent un groupe plus en santé que celui de la première génération, peut-être en raison des examens médicaux plus sévères imposés pour l'obtention d'un visa.

Par ailleurs, il est également possible que les immigrants les plus en santé finissent par quitter le Canada tandis que ceux qui sont en moins bonne santé y demeurent.

EN BREF

La grève de la pizza!

(Reuters) — L'Italie inaugure demain une nouvelle forme de protestation populaire et culinaire: la grève de la pizza. Le groupe de défense des consommateurs ADUC appelle les Italiens à boycotter le symbole national toute la journée du 21 septembre pour attirer l'attention sur les prix. Si l'on fait l'addition des ingrédients de base d'une marguerita — tomates, mozzarella et basilic —, on obtient une moyenne de 49 centimes d'euro alors qu'elle sera rarement facturée à moins de cinq euros dans les restaurants transalpins, soit dix fois plus cher, explique l'ADUC. En suivant cette logique mathématique, un plat de poisson dans un bon restaurant devrait coûter 150 euros.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à une permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	Restaurant savannah inc. RESTAURANT SAVANNAH INC. 4448, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1Z5 Dossier: 953-315	Addition d'autorisation de danse et spectacles sans nudité dans 2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	4448, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1Z5
9116-9524 Québec inc. PAPIKA 11715, rue Letellier Montréal (Québec) H3M 2Z7 Dossier: 157-271	1 Bar avec danse (suite à une cession) (demande amendée)	11715, rue Letellier Montréal (Québec) H3M 2Z7	Christy Villanueva et Edwin Cledamon (Kalea Bar s.e.n.c.) KALEA BAR 5777 A & B, boul. Décarie Montréal (Québec) H3W 3C8 Dossier: 1263-524	Change de capacité et addition d'autorisation de spectacles sans nudité dans 1 Bar existant Permis additionnel 1 Bar avec spectacles sans nudité (suite à une cession)	5777 A & B, boul. Décarie Montréal (Québec) H3W 3C8
9117-0753 Québec inc. CITIBAR 1503, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1S6 Dossier: 165-357	1 Bar avec spectacles sans nudité 1 Bar sur terrasse (suite à une cession)	1603, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1S6	Musée juste pour rire MUSÉE JUSTE POUR RIRE 2109, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2T5 Dossier: 1493-477	Ajout de la particularité d'exploitation, amphithéâtre dans 1 Bar existant avec danse et spectacles sans nudité	2109, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2T5
Dmitry Shteingold BAR SOVA 3510, rue Goyer Montréal (Québec) H3S 2B1 Dossier: 268-276	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité	3610, rue Goyer Montréal (Québec) H3S 2B1	Centre des arts de la scène Pauline Julien CENTRE DES ARTS DE LA SCÈNE PAULINE JULIEN 15615, boulevard Gouin Ouest Montréal (Québec) H9H 5K8 Dossier: 1770-262	Permis additionnel 1 Bar avec spectacles sans nudité 1 amphithéâtre	15615, boulevard Gouin Ouest Montréal (Québec) H9H 5K8
Pal Suki et Sandor Balogh (Paprika S. E. N. C.) PAPIKA 2201, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2B 1K5 Dossier: 267-581	1 Restaurant pour vendre	2201, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2B 1K5	Lignes aériennes Siperiviz inc./Siperiviz inc./Siperiviz inc./LIGNES AÉRIENNES SIPHERIVIZ INC. 9785, Ryan Avenue Montréal (Québec) H9P 1A2 Dossier: 1940-576	1 Bar dans transporteur public (avions)	9785, Ryan Avenue Montréal (Québec) H9P 1A2
9105-7604 Québec inc. RATHY MONTREAL 7150, chemin Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3R 2M2 Dossier: 315-127	Addition d'autorisation de spectacles sans nudité dans 1 Bar avec danse existant	7150, chemin Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3R 2M2	4100441 Canada inc. BAR NIXA SATELLITE 359, avenue Dorval Montréal (Québec) H9S 5B9 Dossier: 1936-715	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité (suite à une cession) (demande corrigée)	359, avenue Dorval Montréal (Québec) H9S 5B9
Place disco bar inc. PLACE DISCO BAR INC. 6529, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C5 Dossier: 327-783	1 Bar avec danse	6529, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C5	3095-1958 Québec inc. RESTAURANT ALEBRIUES 4727, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2L5 Dossier: 901-959	1 Restaurant pour vendre	4727, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2L5
9119-7996 Québec inc. 9119-7996 QUEBEC INC. 3519, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2T6 Dossier: 532-812	1 Bar avec autorisation de danse et spectacles sans nudité et projection de films (suite à une cession)	3519, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2T6			
9047-4628 Québec inc. CAFE ROYAL 2905, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2B 1M3 Dossier: 666-1115	1 Bar (suite à une cession)	2905, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2B 1M3			

LOTTO QUÉBEC

Résultats

6/49 Tirage du 2002-09-18

04 14 39 42 46 48

Complémentaire: (26)

GAGNANTS LOTS

6/6 0 2 000 000,00 \$

5/6+ 5 105 987,70 \$

5/6 151 2 807,60 \$

4/6 8 445 96,20 \$

3/6 169 188 10,00 \$

Ventes totales: 11 610 230 \$

Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

49 Tirage du 2002-09-18

03 11 16 25 30 31

Complémentaire: (21)

GAGNANTS LOTS

6/6 0 1 000 000,00 \$

5/6+ 0 50 000,00 \$

5/6 20 500,00 \$

4/6 1 645 50,00 \$

3/6 26 350 5,00 \$

Ventes totales: 610 512,50 \$

LOTTO 6/49 Tirage du 2002-09-18

05 09 18 35 100 500,00 \$

02 07 32 35 54 462,96 \$

14 21 32 49 74 337,84 \$

GAGNANTS LOTS

6/6 0 1 000 000,00 \$

5/6+ 0 50 000,00 \$

5/6 20 500,00 \$

4/6 1 645 50,00 \$

3/6 26 350 5,00 \$

Ventes totales: 610 512,50 \$

*Seules les sélections participant au Lotto 6/49 et au Québec49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Extra Tirage du 2002-09-18

NUMÉROS LOTS

877146 100 000 \$

77146 1 000 \$

7146 250 \$

146 50 \$

46 10 \$

6 2 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle de L-2 cette dernière a priorité.

MISE SUR TOI

1 866 505-JEUX

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Québec Issime au Saint-Denis

De plus en plus Issime

SYLVAIN CORMIER

Impressionné. Un peu soufflé, même. Comment vous dire à quel point Québec Issime, cette rétrospective en quinze tableaux des immortelles et incontournables de la chanson populaire québécoise des soixante-quinze dernières années («de Céline à la Bolduc»), «musical» saguenéen tout juste honnêtement apprécié il y a deux ans au théâtre Maisonneuve de la PdA, était hier au Saint-Denis un spectacle absolument formidable? À la quantité de points d'exclamations dans mon carnet de notes, tiens. Une vraie pluie. Cinq fois, rien qu'en première partie, j'ai inscrit: «Réussite!». Trop ébahi pour faire l'original, j'ai même ajouté trois «Wow!» et un «Bis!». Pour tout dire, j'ai suffisamment frissonné pour écrire «FRISON» en majuscules.

Mais encore? Mesurons l'écart. J'avais peine à croire que ce Québec Issime aux enchères était, au moins dans la distribution et la composition de la plu-

part des tableaux, le même qu'en février 2000, alors que Pierre Doré et sa «gang de fous» (comme dans la chanson-thème *Mémoire d'une gang de fous*) débarquaient de Jonquières avec pas mal plus de bonne volonté que de moyens. Sympathique, le spectacle fleurait l'amateurisme, à la limite du projet étudiant de fin d'année. En vérité, le succès phénoménal de Québec Issime en région me désolait un brin: c'était comme si le Québec n'avait plus besoin d'aller voir ses artistes, puisqu'on pouvait se payer l'essentiel du répertoire en fac-similé. Au lieu de l'hommage senti, je voyais le substitut générique, la concurrence déloyale, le Costco du tube.

Hier, au contraire, j'étais comme les milliers de spectateurs qui remplissaient le Saint-Denis et le rempliraient encore ce soir et demain: heureux de renouer avec tant de chansons aimées. Et ravi de les retrouver dans un tel état. Si passionnément servies. Si fidèlement rendues. Si magnifiquement serties. Le concepteur Doré n'était pas enthousiaste en vain

dans l'entrevue accordée au *Devoir* samedi dernier: amélioration plus que notable il y a eu à la mise en scène (remarquable fluidité des enchaînements), aux costumes (plus de 400), aux chorégraphies, aux arrangements, aux éclairages et jusqu'aux effets (des projections d'une efficacité ahurissante). Des 32 interprètes, musiciens et danseurs se partageant la scène, encore inégaux, la bonne impression d'ensemble atténuait les maillons faibles.

Frison, wow et bis, disais-je? Mentionnons la Diane Dufresne, éblouissante dans *Le Parc Belmont*. Et tout le tableau des *Alegria*, *Pied de poule*, *Starmania* et compagnie. Et cette jeune chanteuse parfaite en René Simard garçonnet, rééditant *L'Oiseau*. La liste est longue. Si le Québec Issime bonifié vaut la revoyure, c'est la quantité de bonnes chansons d'ici alignées à la parade qui justifie encore et toujours l'aventure: on ressort en bombant le torse. Avec le goût presque furieux de réécouter les disques originaux.

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

Il attribue d'ailleurs au trop grand nombre d'unités d'accréditation syndicale le manque de flexibilité dans les établissements de santé.

Une éventuelle levée de boucliers chez les centrales syndicales n'émeut guère le chef libéral, sûr que la population souhaite un changement. «Les gens veulent que ça marche. [...] Personne ne croit que la multitude d'unités d'accréditation aide le système. On ne parle pas de réduire les salaires de personne. Il s'agit d'introduire un élément de flexibilité pour que les gens puissent fonctionner de façon plus efficace. Alors, il est où, le problème?», plaide Jean Charest.

De la même façon, il ne voit ni problème ni contradiction dans sa volonté d'abolir les régies régionales de la santé alors qu'il prône une décentralisation des services entre les mains des décideurs régionaux. Les régies sont un outil de décentralisation qui n'a pas fonctionné, soutient M. Charest, qui préfère remettre la gestion entre les mains du ministère et directement aux directions des hôpitaux.

Gel des dépenses

Avec la discipline d'un politicien en campagne électorale, M. Charest connaît son plan d'action et répète les mêmes exemples, martèle les mêmes arguments d'une tribune à l'autre. Il a visiblement hâte d'en découdre avec ses adversaires. «Avec le dépôt de notre plan d'action, le débat change de niveau. On tombe dans les idées. Elles ne sont pas parfaites, nos idées, j'en conviens, mais maintenant, je m'attends à ce que les autres fassent de même», lance-t-il sur un ton de défi.

M. Charest est particulièrement fier d'avoir présenté à la population le cadre financier de ses engagements. Il jongle avec les chiffres de son document sans difficulté. Mais il se montre moins précis quant à la façon dont un gouvernement libéral s'y prendrait concrètement pour geler les dépenses de tous les ministères sauf à la Santé et à l'Éducation tout en diminuant du même coup les impôts de 27 % en cinq ans.

Pour y parvenir, Jean Charest affirme qu'il faut d'abord et avant tout «éviter le dogmatisme» comme le propose son adversaire Mario Dumont. Le chef du PLQ s'engage donc à entreprendre un vaste examen de tous les ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, ce qui implique un gel des dépenses méthodique et étalé dans le temps. Mais du même souffle, il estime qu'il serait possible de se serrer la ceinture dès la première année d'un mandat libéral.

Quant à savoir quelles sont les activités ou les structures qui pourraient disparaître, Jean Charest se montre prudent. Il note que la Société générale de financement verra son mandat resserré et que le système des crédits d'impôt mis en place par le Parti québécois notamment pour stimuler la création d'emplois dans la Cité du commerce électronique et la Cité du multimédia sera freiné.

M. Charest réserve un rôle important au secteur privé dans cette opération de dégraissage. Le dossier des infrastructures et des transports en est un exemple. Mais tout reste à définir, le plan d'action n'est que l'étape préliminaire avant la plate-forme électorale.

Référendum sur les points d'impôt

Le chef libéral se montre plus tranchant face à l'intention du premier ministre Bernard Landry de revenir à la charge avec son idée d'un référendum sur le rapatriement de points d'impôt afin de forcer Ottawa à régler le déséquilibre fiscal. Pour M. Charest, l'idée de tenir un tel référendum risque d'être difficile à accepter pour la population, d'autant plus qu'il n'y a pas d'opposants au Québec.

«Une dépense de plusieurs millions de dollars sur un sujet sur lequel on s'entend, ça relève de l'absurde, laisse tomber M. Charest. On ne fait pas des référendums pour s'acheter du temps politique et pour se soulager d'un malaise politique.»

Selon lui, personne n'est dupe de la nature d'une telle opération, qui ne serait qu'«une manipulation partisane pour redorer le blason du PQ». «Ça dévalue le référendum comme instrument de débat et de décision au Québec», juge-t-il.

Il estime toutefois que tôt ou tard, le gouvernement fédéral devra reconnaître le déséquilibre fiscal et y remédier. Mais la dynamique changera, croit Jean Charest, lorsque les provinces se serreront les coudes, ce qui sera possible avec un gouvernement

PARENT

Les congés parentaux sont une pomme de discorde entre Québec et Ottawa

SUITE DE LA PAGE 1

soit jusqu'en avril 2001, et permettent au mieux d'évaluer les intentions des parents. Il faudra attendre la fin de l'année en cours pour obtenir des données statistiques complètes, mais il s'agit bien d'une tendance.

Une tendance qui n'étonne pas l'économiste Ruth Rose, porte-parole pour le dossier des congés parentaux à la FTQ et du Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale.

Mme Rose souligne qu'en prolongeant son programme à un an, le Canada a rejoint la moyenne des pays industrialisés en ce qui a trait à la durée du congé parental offert. Là où le Canada fait cependant piètre figure, c'est dans le niveau de remplacement du revenu. «Ça ne m'étonne pas du tout que les gens ne prennent pas la pleine année», lance Mme Rose. «Nous avons le taux de remplacement du revenu de loin le plus faible. Et effectivement, ça coûte très cher.» L'autre pays qui vient après le Canada serait l'Espagne, indique Mme Rose, avec un taux de remplacement du revenu de... 75 %. «Mais la plupart se situent entre 85 et 90 %!»

Les congés parentaux sont une pomme de discorde entre Québec et Ottawa. Le Québec désire depuis longtemps mettre sur pied son propre programme où la durée du congé serait plus courte (40 semaines au lieu de 50) mais où celui-ci serait plus généreux, c'est-à-dire à 75 % du salaire. On offrirait aussi la possibilité de prendre un congé hybride de 52 semaines avec 70 % du salaire pendant 27 semaines et 55 % pour les 25 autres. Les discussions avaient échoué entre les deux gouvernements, Ottawa offrant de verser uniquement l'argent que les familles québécoises recevraient en vertu de son programme, Québec demandant au contraire de reprendre tout l'argent versé par les Québécois à la caisse, soit une somme plus imposante compte tenu du taux de natalité plus faible du Québec.

Envisagerait-on, à Ottawa, la possibilité de réduire la période de couverture mais d'en augmenter le salaire à la lumière des premières données récoltées? «Je ne voudrais pas rejeter d'option, mais ce serait peu probable», indique M. MacInnis.

MÉDECIN

«Je suis un bon citoyen et je ne veux pas contrevenir à la loi, mais je me sens pris au piège et traité sans respect. Quand va-t-on me rappeler? Comment puis-je planifier ma vie personnelle et professionnelle, maintenant?»

SUITE DE LA PAGE 1

nibles de la région. En désespoir de cause, on a décidé de se tourner, en début de semaine, vers le bassin d'environ 100 médecins québécois inscrits à la liste des médecins-dépanneurs.

Hier, le Dr Loranger n'en croyait pas ses yeux. «Ce qui est offensant, c'est qu'on ne m'a même pas appelé pour discuter de mes disponibilités. Je n'ai même jamais mis les pieds dans cet hôpital. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut que j'arrive une demi-heure d'avance pour qu'on me fasse visiter l'urgence», dit-il.

Ce jeune médecin, qui travaille déjà de 50 à 60 heures par semaine à l'hôpital Charles-LeMoine, sur la rive sud de Montréal, comme urgentologue et comme enseignant clinique auprès des jeunes médecins résidents, avoue ne rien comprendre à la façon de faire du ministère. «Ce qui m'incrimine, c'est d'avoir déjà travaillé comme médecin-dépanneur en région à l'été 2001 pour donner un coup de main dans les régions en difficulté, et mon nom est resté sur la liste. J'ai fait des heures supplémentaires tout l'été parce qu'on manquait d'effectifs à Charles-LeMoine. Et ma seule récompense, c'est d'aller faire encore des heures supplémentaires à 500 kilomètres!»

D'après Jean-François St-Gelais, porte-parole de la Régie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une centaine de médecins de la liste de dépannage ont d'abord été joints par lettre, par télécopieur ou par courriel entre le 13 et le 16 septembre. «Nous avons envoyé une centaine de lettres, mais plusieurs n'étaient pas disponibles, et cela ne nous a permis que de combler une garde en septembre. Nous avons donc décidé d'assigner 11 médecins par huissier», a-t-il expliqué. Il se pourrait fort bien qu'on décide, au cours des prochains jours, de conscrire par huissier des médecins de la région de Québec.

Selon M. St-Gelais, le choix d'une lettre d'huissier était «plus sûr et plus rapide» qu'une lettre par courrier régulier compte tenu de l'imminence des quarts à pourvoir. Dès ce week-end et la semaine prochaine, au moins huit quarts de travail à l'urgence sont à découvrir, et six en octobre.

«Cet été, nous avions plus de 22 quarts vacants, et environ 35 à 40 médecins du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été appelés à tour de rôle. Nous avons épuisé toutes les ressources de notre région. C'est ce qui ex-

plique que nous nous tournions maintenant vers la liste des médecins-dépanneurs», soutient M. St-Gelais.

Chose curieuse, on a choisi de déplacer les médecins de Montréal pour une seule garde à la fois plutôt que de profiter de leur présence pour pourvoir plusieurs jours consécutifs. Leurs frais de déplacement seront remboursés, comme c'est le cas pour les médecins-dépanneurs, assure-t-on à la Régie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Heureusement, l'absence du Dr Loranger, qui devait prendre une semaine de congé et assister à un congrès de formation, ne créera pas de trou dans sa propre urgence. «Je suis un bon citoyen et je ne veux pas contrevenir à la loi, mais je me sens pris au piège et traité sans respect. Quand va-t-on me rappeler? Comment puis-je planifier ma vie personnelle et professionnelle, maintenant?», demande-t-il.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) s'est montrée peu surprise hier de cette façon de faire. «La loi démontre un mépris total face aux médecins. Ça confirme ce qu'on craignait. On est en train d'appliquer la loi de façon bête et méchante», a déploré le Dr Jean Rodrigue.

Selon ce dernier, la loi du ministre Legault ne fait que déplacer le problème d'une urgence à une autre puisqu'il manque aussi d'effectifs à Montréal. Plus encore, il semble que la loi 114 ait d'ores et déjà un impact sur les choix de carrière faits par de jeunes médecins, qui craignent désormais de s'engager dans une région en difficulté par crainte d'y être assignés en permanence.

La compagne du Dr Loranger, le Dr Julie Lemieux, qui a terminé sa résidence en juillet dernier, ne se dit guère rassurée par ces événements. «Pour l'instant, je travaille à Charles-LeMoine en obstétrique et j'y suis très heureuse, dit-elle. Mais toutes les règles changent et on ne sait jamais vraiment à quoi s'attendre. J'essaie de mettre nos noms sur le moins de listes possible de peur d'être obligés de travailler quelque part!»

Le Dr Loranger, qui enseigne auprès des jeunes médecins, affirme que de plus en plus de finissants hésitent à amorcer une carrière en urgence compte tenu des contraintes qu'impose maintenant la loi 114. «Dans mes cours, plusieurs se montraient intéressés par la pratique de l'urgence, mais aujourd'hui, ils ont peur de devenir des médecins qu'on peut conscrire n'importe quand et n'importe où.»

DÉCHETS

La mobilisation atteint des sommets inégalés

SUITE DE LA PAGE 1

par la possibilité que le ministère ontarien autorise, sans audience publique, l'incinération de déchets toxiques américains et mexicains aux dépens de la santé des citoyens d'ici.

L'Ontario n'a pour ainsi dire plus le moindre processus d'audiences publiques en environnement. La révision de la loi ontarienne par le gouvernement Harris, il y a deux ans, laisse une entière discrétion au ministère de l'Environnement pour autoriser, par permis et sans audience publique, des projets de cette envergure et d'un niveau de risque aussi élevé. C'est la deuxième fois en moins de cinq ans que des promoteurs se proposent d'installer un incinérateur de déchets dangereux en Ontario, aux portes du Québec, qui se trouve sous les vents dominants. Un premier projet a été autorisé à Cornwall en 2000. Aucun groupe québécois n'avait participé à l'audience.

Mais cette fois-ci, l'affaire fait du bruit et a sonné le ralliement du côté québécois et du côté ontarien. Trois médecins de Kirkland Lake ont démissionné et quitté la région devant la volonté des élus de recycler celle-ci dans des activités aussi dangereuses. Puis 36 médecins de la même région, soit la quasi-totalité de l'effectif régional ontarien, ont pris comme position que la combustion de BPC, dioxines et furannes, provenant généralement des pires sites en restauration du côté américain, constituait un risque inacceptable pour le Témiscamingue.

Du côté québécois, les médecins sont beaucoup plus frileux, expliquait hier Lise Chartrand, porte-parole de la Coalition québécoise contre la venue d'incinérateurs à Kirkland Lake. La régie québécoise, dit-elle, estime que résidents et fermiers québécois sont trop loin de l'incinérateur pour que cela pose de véritables problèmes de santé. Mais les experts consultés par la coalition disent exactement le contraire, comme les médecins ontariens, et ils ont démontré aux membres de la coalition que dioxines et furannes ne connaissent pas de frontières, voyagent loin et intoxiquent la chaîne alimentaire, ajoute Lise

Chartrand. D'ailleurs, la multinationale Parmalat a fait savoir qu'à moins d'assurances majeures de la part de Bennett, elle pourrait annuler ses achats de lait dans la région.

Charlie Angus, porte-parole de Public Concern Temiscaming, précise de son côté que plusieurs fermes québécoises sont plus proches de l'éventuel incinérateur que celles de plusieurs de leurs collègues ontariens, dont certains ont pourtant entrepris de vendre quelques vaches pour porter l'affaire devant les tribunaux. Au Québec, l'UPA, comme les médecins et le ministère québécois de l'Environnement, se tiennent à distance et n'y voient pas de menace sérieuse malgré les sons de cloche plus nets entendus du côté ontarien. Il faut dire que Bennett a été autorisé à construire un incinérateur de déchets du même type à Saint-Ambroise, au Saguenay, dans le cadre d'une saga administrative où les règles de l'évaluation environnementale et l'éthique de la consultation en avaient pris un coup en raison d'interprétations juridiques byzantines du ministère québécois de l'Environnement.

L'incinérateur de Kirkland Lake serait construit à environ 20 km de la frontière québécoise, qui se trouve sous les vents dominants de la région. En Alberta, l'incinérateur de BPC de Swan Hill a contaminé des terres jusqu'à 40 kilomètres.

Pour Lise Tremblay, de la coalition québécoise, le choix de Kirkland Lake est cohérent pour une compagnie comme Bennett. Aux États-Unis, dit-elle, il y a sept ans qu'on n'a plus autorisé un seul nouvel incinérateur de ce type en raison des risques qu'ils font courir à l'environnement et à la santé publique. Les promoteurs américains de mégasites contaminés sont par ailleurs très heureux de s'en débarrasser au Canada, où cesse leur responsabilité juridique à l'endroit de leurs déchets dès qu'ils passent la porte d'un entrepreneur comme Bennett, alors qu'aux États-Unis leur responsabilité juridique ne s'éteint jamais.

Malgré 12 ans de lutte contre le projet d'enfouir les déchets de Toronto dans la vieille mine Adams, la

mobilisation contre l'incinérateur de Bennett a atteint des sommets inégalés. Comme il n'y a plus d'audiences publiques, les citoyens ont utilisé un article de la loi qui leur permet de poser des questions au ministère de l'Environnement, lequel a l'obligation juridique d'y répondre. Plus de 60 000 lettres contenant une ou plusieurs questions ont été envoyées, dont 7000 du côté québécois! La dernière fois que cette stratégie a été utilisée dans le sud de l'Ontario, avec un envoi de 20 000 lettres, le promoteur et le ministère ont déclaré forfait après deux ans de travail dans les comités de réponses...

Les groupes ontariens qui affrontent Bennett songent désormais à se tourner du côté du gouvernement fédéral parce que le projet d'incinérateur aurait des impacts transfrontaliers potentiels. On murmure au Témiscamingue que le ministère québécois de l'Environnement ne verrait pas cette intervention fédérale d'un bon œil, même s'il ne veut pas intervenir lui-même dans le dossier, car une audience fédérale pourrait démontrer que ce type de projet, similaire à celui autorisé par Québec à Saint-Ambroise, pourrait poser des problèmes.

Il y a une semaine, un rapport de l'Agence canadienne d'inspection des aliments révélait l'existence de taux anormaux de BPC, de dioxines et de furannes dans la nourriture disponible en magasin. Selon les barèmes scientifiques actuellement admis, toute nourriture excédant cinq parties par trilliard devrait être retirée du marché. Or l'agence fédérale a trouvé sur les tablettes de magasin des taux de dioxines et de furannes allant jusqu'à 53 parties par trilliard.

Cet été, les Consultants Baek International ont conclu, après avoir passé en revue les aspects connus du projet Bennett, qu'il faisait problème: «Il y a un risque significatif potentiel associé à ce projet qui pourrait affecter non seulement la viabilité de l'agriculture au Témiscamingue mais qui pourrait aussi poser un problème de santé publique à Kirkland Lake.»

À moins de 500 mètres du futur incinérateur, on trouve une garderie et deux écoles primaires.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 512, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE DEVOIR

WEEK-END

LES SPORTS

LES ALOUETTES

Calvillo dans la mire des Blue Bombers

PRESSE CANADIENNE
Winnipeg — Lawrence Phillips est peut-être le meneur chez les porteurs de ballon de la LCF, mais c'est à Anthony Calvillo que les Blue Bombers de Winnipeg entendent apporter une attention particulière aujourd'hui.
 Calvillo est le principal artisan des succès des Alouettes de Montréal, lesquels présentent le meilleur dossier (10-2-0-1) de la ligue. Calvillo domine le circuit avec des gains de 3489 verges par la voie des airs. Le vétérinaire quart n'a subi que neuf interceptions même s'il a lancé le ballon à 388 reprises. Deux de ces interceptions ont été réussies la semaine dernière dans la défaite de 35-28 des Alouettes en prolongation face aux Tiger-Cats de Hamilton.
 Dans ce match, Phillips a réalisé des gains de 95 verges, haussant son total de la saison à 905 verges.
 Les Alouettes affrontent les Blue Bombers à Winnipeg ce soir à 20h30.
 «Ce n'est pas le show Lawrence Phillips, c'est le show Anthony Calvillo», fait valoir l'entraîneur des Bombers, Dave Ritchie. «Nous allons chercher à contenir le n° 11 [Phillips]. Mais leur attaque ne repose plus sur la course. Leur offensive est plutôt aérienne. Il [Calvillo] a tenté 45 passes. C'est lui qui fait marcher cette attaque.»
 Durant toute la semaine, les Bombers ont préparé une défense devant faire face à cinq ou six receveurs puisque les Alouettes aiment bien envoyer Phillips et le centre-arrière Bruno Heppell

dans la secondaire et même la tertiaire de l'adversaire.

Des oiseaux de malheur
 Les Alouettes, de leur côté, se moquent de ceux qui leur prédisent une glissade comme ce fut le cas la saison dernière. On se souviendra que l'équipe avait subi huit revers de suite, dont un de 24-12 à Hamilton en match éliminatoire.
 «Il y a trop d'oiseaux de malheur ici, a laissé entendre le second Steve Reid. On a toujours l'impression que le ciel va nous tomber sur la tête.»
 Et le receveur Ben Cahoon d'ajouter: «Ce qui s'est passé l'an dernier est oublié. Au football, une équipe risque toujours de s'écraser si on n'est pas à son affaire. Sauf que cette équipe est complètement différente. Le personnel d'entraîneurs n'est pas le même non plus et l'état d'esprit dans l'équipe est différent. On ne craint pas une répétition de la dernière saison.»

Un nouveau second
 Ritchie se dit emballé par la dernière acquisition des Bombers, le second Anthony Williams, que les Colts d'Indianapolis viennent de retrancher. Williams s'est déjà entraîné avec sa nouvelle équipe et fera partie des équipes spécialisées du Winnipeg.
 «C'est un bon joueur de football, dit Ritchie. Peut-être ne comprend-il pas encore le règlement des cinq verges. Mais il ne devrait pas avoir de problème lors des bottés d'envoi, les bottés d'après touché et les tentatives de placement. C'est un bon athlète et il est rapide. Je lui ai déjà rappelé qu'il ne jouera pas sur un terrain de la dimension de l'Arena League qu'est la NFL.»

Expos 6, Marlins 5

Une première en deux ans!

PRESSE CANADIENNE

Miami — Ils sont venus, ils ont vu, ils ont vaincu. Après avoir disputé 25 manches et remporté les deux premiers matchs de la série, les Expos ont complété leur balayage, hier, en l'emportant 6-5 contre les Marlins de la Floride. Ils ont remporté un sixième match de suite et ils se retrouvent à une partie au-dessus de .500 (77-76) après avoir réalisé leur premier balayage à l'étranger en deux ans. Leur dernier balayage à l'étranger remontait à juillet 2000. Il avait aussi eu lieu au Pro Player Stadium.
 On a annoncé 5148 personnes mais comme lors des deux premiers matchs, il y avait entre 2000 à 3000 personnes.
 Bartolo Colon (10-3) n'était pas à son mieux, mais il a remporté sa 10^e victoire avec les Expos, sa 20^e de la saison. Il est devenu le deuxième lanceur dans l'histoire du baseball à signer 10 gains en une saison

dans les deux ligues. Il présentait un dossier de 10-4 avec les Indiens de Cleveland. Seul Hank Borowy, en 1945, avait déjà remporté 10 victoires dans les deux ligues.
 Vladimir Guerrero a produit le point qui a brisé l'égalité de 5-5 à la sixième, à l'aide d'un simple au champ intérieur. Les Marlins croyaient avoir retiré Guerrero et ils avaient raison! La reprise a démontré que l'arbitre Angel Hernandez a rendu une mauvaise décision.
 En cinq manches, Colon a alloué cinq points, neuf coups sûrs et trois buts sur balles en totalisant 110 lancers, 67 prises. Ses tirs étaient hauts et ce fut une bataille continue au monticule.
 À la deuxième, Colon a effectué 40 lancers quand les Marlins ont effectué une poussée de trois points en envoyant neuf frappeurs au bâton. Kevin Millar, qui avait frappé un double à la première pour prolonger à 25 sa séquence de matchs avec au moins un coup sûr, a produit le troisième

point à l'aide d'un but sur balles avec les buts remplis. Andy Fox avait livré une belle lutte à Colon pour créer l'égalité à l'aide d'un simple.
 Fox a aussi frappé un simple d'un point à la quatrième pour ensuite voler le deuxième but, le 169^e vol de but des Marlins cette saison, un nouveau record d'équipe.
 Tirant de l'arrière 4-2, les Expos ont effectué une poussée contre le releveur Nate Robertson, le troisième lanceur des Marlins, qui n'a travaillé que pendant un tiers de manche. Orlando Cabrera a réussi un simple de deux points après un simple d'un point de Jose Vidro.
 Mais Eric Owens a réussi un circuit en solo à la cinquième pour créer l'égalité 5-5 et Colon a été remplacé par un frappeur suppléant à la sixième quand les Expos ont pris l'avance 6-5.
 Tim Drew a travaillé à la neuvième pour réaliser son deuxième sauvetage en autant de soirs.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
x-Atlanta	96	55	636	—
Montréal	77	76	503	20
Philadelphie	75	78	490	22
Floride	73	80	477	24
New York	72	79	477	24
Section Centrale				
St. Louis	89	63	586	—
Houston	81	72	529	8 1/2
Cincinnati	75	78	490	14 1/2
Pittsburgh	67	86	438	22 1/2
Chicago	64	88	421	25
Milwaukee	54	98	355	35
Section Ouest				
Arizona	94	58	618	—
San Francisco	87	65	572	7
Los Angeles	85	67	559	9
Colorado	69	84	451	25 1/2
San Diego	64	89	418	30 1/2

x - champion de section

Hier
 Milwaukee 5 Houston 4
 St. Louis 12 Colorado 6
 Arizona 3 San Diego 1
 Cincinnati 5 Pittsburgh 4
 Atlanta 6 Philadelphie 0
Montréal 6 Floride 5
 Chicago Cubs à N.Y. Mets
 San Francisco à Los Angeles

Aujourd'hui
 Chicago Cubs à Pittsburgh, 19h05
Montréal à N.Y. Mets, 19h10
 Philadelphie à Cincinnati, 19h10
 Floride à Atlanta, 19h35
 San Francisco à Milwaukee, 20h05
 Houston à St. Louis, 20h10
 Arizona au Colorado, 21h05
 Los Angeles à San Diego, 22h05

Le Canadien bat les Panthers

PRESSE CANADIENNE

Ron Hainsey ne s'est certes pas éloigné de Montréal à l'issue du premier match préparatoire du Canadien, remporté 5-1 par le Canadien sur les Panthers de la Floride dans un Centre Bell rempli à moitié.
 Le défenseur américain a réussi les deux premiers buts de son équipe à la deuxième période, d'un tir du poignet en avantage numérique puis d'un puissant lancer frappé, chaque fois aux dépens de Roberto Luongo, qui a ensuite cédé sa place à Wade Flaherty.
 Hainsey n'a pas été le seul jeune

qui s'est fait remarquer: Jozef Balej, qui vient de compléter sa carrière junior, a lui aussi marqué deux buts, en plus d'obtenir une passe sur celui de Yanic Perreault et d'avoir visé le poteau sur le tout premier tir de la saison, après avoir été inséré dans la formation à la place Randy McKay, atteint à un pied en matinée.
 Il n'y aura probablement pas de place pour Balej, du moins en début de saison, mais Hainsey, lui, a un poste à perdre à la défense et il n'a certes rien fait de mal face aux Panthers. Il a même été utilisé en désavantage numérique tout comme l'autre jeune défenseur améri-

cain, Mike Komisarek. Plus effacé, celui-ci n'a pas contre jamais eu l'air fou à son tout premier match professionnel.
 On peut dire que tous les jeunes se sont illustrés puisque Mike Ribeiro a poursuivi sur sa lancée de Vail et a même été l'attaquant le plus utilisé, jouant à la pointe en avantage numérique, tandis que son compagnon de trio, Marcel Hossa, a été frustré d'un but par Luongo. Il y a aussi Matt O'Dette (bientôt 27 ans) qui s'est signalé à sa façon en remportant son combat de boxe contre Gaétan Royer, l'ancien des Castors de Sherbrooke et des Harfangs de Beauport.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE						
Section Est						
	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	10	2	0	1	373	259 21
Hamilton	6	6	0	0	304	336 12
Toronto	4	8	0	0	204	328 8
Ottawa	3	9	0	0	217	361 7
Section Ouest						
Edmonton	9	3	0	0	349	269 18
Saskatchewan	6	5	0	1	301	230 13
Winnipeg	6	5	0	0	373	281 12
C.-B.	6	6	0	0	328	307 12
Calgary	3	9	0	2	287	362 8

Aujourd'hui
 Montréal à Winnipeg, 20h30

Téléphone: 985-3322
 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
 petitesannonces@ledevoir.com

130
MAISONS DE CAMPAGNE
 LANAUDIÈRE. Domaine 30 ar., exclusif, boisé 2/3, maison ancestrale, chute 40 pi., grange, garage, rivière. 239 000 \$ (450) 989-8426

135
TERRAINS
 SOMMET DES LAURENTIDES
 Superbes Terrains avec plateaux
 Vue panoramique - Tranquillité
 (514) 721-1529 (514) 502-9654

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
 AHUNTSIC Face à un parc, 4 1/2, rénové, 675 \$/m. (450) 486-7060

LDR - Grand 4 1/2 près Pont-Vau (450) 869-7446 (450) 663-7678 (après 18h)

MÉTRO BERRI
 Luxueux 6 1/2, rd, 3 càc. Oct. 1 325 \$ (514) 274-7610

MÉTRO CHARLEVOIX - Grand 4 1/2 rénové, 2e étage, 575 \$/m. VISTE LIBRE SAMEDI 14h À 16h (514) 931-8610

MILE-END - Grand 5 1/2
 Tout rénové, 3 c.c., pl. bois franc, mur brique, 865\$/mois, 1er oct. (514) 233-2773

N.D.G., rue Sherbrooke 6 1/2, 3e, 2 c.c., boiseries de chêne, pl. vernis, balcon. Chauffé et eau chaude incluse. (514) 486-0664

PLATEAU - rue Laurier, 6 1/2, tt. rénové, 3e, 2 ch. db. fermées, bois franc, lav.-vais, entr. lavés/ch. terrasse. 1200 \$/m. (514) 273-6026

PLATEAU Rue Marquette - 3 1/2 agréable, ensolleilée, 3e, 505\$ non-ch. disp. 3 oct. (514) 523-1344

PLATEAU Soft-Holt tout neuf sur 2 étages, 1 000 p.c., syst. d'alarme. Poss. 1 c.c. fermée, 2 puits de lum. bois franc, pl. marbre auto. 1 400\$. AUSSI 3 1/2 rénové, tt compris: 850\$/m. 529-7809, 817-4152

ROSEMONT 3 1/2, n.c., bien situé, sécuritaire, propre, eau chaude, poêle/irrig. etc. Réf. 4265/m. 253-9290

RUE CANTERBURY
 (adj. Outremont), à 5 min. de tout: Universités, écoles, hôpitaux, métro, autobus. Grand 6 1/2 en excellente condition, avec boiseries à planchers de bois franc. Au r.d.c. d'un duplex de style anglais. 3 c.c., salon, s. à dîner, cuisine, s.b. Stat. avec vignette. Libre nov/déc. 1 450\$/m.(chauffé). (514) 738-3651/(450)227-0890.

164
CONDOMINIUMS À LOUER
 A OUTREMONT
 LUXUEUX Près centre-ville, 3e, vue parc Mont-Royal, ensolleilée, 3 c.c., 2 s.b., 5 électros. Grand balcon, garage int., sécurité 24 hrs., 1er octobre. (514) 488-9557

CONDOS À LOUER
 De 2 560 p.c. à 4 200 p.c. Très luxueux, avec air climatisé, piscine, sauna, gymnase. (514) 256-5000 ou (514) 572-1285

PLATEAU - 1 min. métro Laurier, luxueux loft neuf, 1 cc fermée, marbre, 5 élec. stanless, a.c., alarme, gr. terrasse panoramique, gar. int., 1 500 \$/m. (514) 527-3998

167
MEUBLÉS
 LOFT CORTICELLI Sur canal Lachine. 1 000 p.c., 1 stat. int., 1 500\$. Bal 1 an. (819)377-2773

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER
 *** PARIS ***
 XVe, superbe appart., 3^{es}, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

* PARIS - Sem. ou mois
 Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 383-9605

PARIS - Petit studio pr. des Halles, tr. fonctionnel, 2e ét. Sem./mois. 300 euros/sem. (418) 884-3958

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
 CANTONS DE L'EST près Georville, meublé, 1 octobre au 30 juin. 400 \$/m. (819) 569-6446

ESTRIE, domaine privé, maison & chalet tt. confort, isem. (450) 647-4611 www.chaletestrie.com

MINGANIE COTE-NORD
 Bord mer, spacieuse, 2 c.c. + boudoir, gr. fenestration. Tl équipée Lingerie. Semaine. (418) 465-2107

SUTTON
 Belle maison en forêt montagneuse, 4 c.c., 1er nov. au 27 avril. 5 400\$. (450) 538-9954 ou 9955

176
CHALET À LOUER
 CHARLEVOIX
 Les Ebolements / Cap-aux-Oies
 Vue fleuve, 2 c.c. (418) 682-5479

EASTMAN, sur pistes de ski de fond, 3 c.c., foyer, lav.-vais., lav., bois et déneigement inclus. 4 000 \$ déc. à avril (450)676-6144, (450)237-3096

LANAUDIÈRE en montagne
 www.chez.chaletbeausoleil Site page: (450) 835-4963

LANAUDIÈRE, montagne et couleurs. Gîte confortable, site privé. Évasion au naturel (450) 586-2644

PARC DU BIC
 et MÉTIS-SUR-MER
 Vue fleuve, foyer, tout équipé. Ouvert à l'année. www.vieuxloupdamer.com (418) 750-5915

177
GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ
 PLATEAU, Chambre 1-2 pers., courts séjours, cuisine. 320\$/sem. 526-1916, 642-3323

190
GARAGES, PARKING
 STATIONNEMENT EXTÉRIEUR
 4585, Christophe-Colomb
 965-3399(jour) 522-6229(soir)

192
ON DEMANDE À LOUER
 A PARIS Professeur associé au Museum de Paris cherche app. 3 pièces. À partir oct. 2002. Préférence V+ arr. 011 33 6 15.42.05.98

210
COMMERCÉ À VENDRE
 GALERIE D'ART - Atelier d'encadrement. Plateau Mont-Royal. (514) 919-4501

251
BUREAUX À LOUER
 CENTRE-VILLE - 1 000 P.C.
 Pour bureau ou commerce. Possibilité option-achat. (514) 944-6688

259
ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER
 LOFTS COMM. + ESPACES INDUSTRI. + COMM. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 900-5000pc. (514)932-4850(poste 307)

301
ŒUVRES D'ART
 Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Jacurto, etc. 418-648-9292

303
ANTIQUITÉS
 LIT DE FER 48"
 Couleur blanc cassé et laiton. En parfait état. Matelas inclus (très peu servi). 400\$. 965-3302 (jour) - 937-5225 (soir)

307
LIVRES ET DISQUES
 BONHEUR D'OCCASION achats à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)
 achète à domicile: arts, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO À QUEUE
 Mason & Risch, datant de 1894. En bon état, noir, 7 pieds, 13 500 \$. Occasion unique. (450) 545-1200

PIANO À QUEUE
 74 po.
 Gildemeester & Kroeger, 1890, acajou, avec pattes style «borne fontaine». Magnifiquement restauré en 1992 par André Bolduc. 21 900 \$. (514) 277-6894

390
DIVERS
 A vendre
 Machine à coudre Industrielle Goldex, overlock, 5 fils, 1995 Peu utilisée. S'adresser à Julie (514) 644-2063

450
EMPLOIS DIVERS
 TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
 Dépannage et Formation MAC (514) 304-4102 emathieu@mac.com

530
COURS
 ANGLAIS (ACT, SAT, TOEFL) par Ph. D. 8h/2005, 499-3801

AVIS
 À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

DÉCÈS

ROUSSEAU, ANDRÉ
 (1911-2002)

Au CHSLD de St-Jean-Port-Joli, le 17 septembre 2002, est décédé, à l'âge de 91 ans, Monsieur André Rousseau, époux en premières noces de feu dame Cécile Collin et en secondes noces de dame Simone Ouellet. Il était l'un des 14 enfants de Lacasse Rousseau et de Gabrielle Fafard de St-Lambert de Montréal. Il était le père de feu Michelle (André-Louis Méthot), Françoise (Fernand G. Daigle), Jovette (Simon-Pierre Paré), Danielle, Andrée (Serge Leclerc), Marie (Bernard Adam), feu Benoît (Chantale Deschênes), Thérèse Gendron (Jean Gerin Lajoie), Denise Gendron (Jean Rousseau), Guy Gendron (Carole Pelletier), Andrée Gendron (Claude Fousard); il laisse également dans le deuil ses 31 petits-enfants, 42 arrière-petits-enfants; son frère, ses sœurs: Marie, Thomas, Pauline (feu Georges Reinhardt); ses belles-sœurs de la famille Rousseau: Madeleine Acquin (feu Jacques), Yvonne Laurier (feu François), Jeanne Olivier (feu Bernard) de la famille Collin sa belle-sœur Marie-Rose Létourneau (feu Edgar); plusieurs beaux-frères et belles-sœurs de la famille Ouellet; ainsi que ses neveux, nièces, autres parents, amis(es) et la grande famille Rousseau Métal.

Vivant à St-Jean-Port-Joli, depuis 1950, il fonda la compagnie Rousseau Métal, qui reste le principal employeur de la municipalité. Intéressé par la politique, il devient président du parti Libéral du Québec, avant d'être élu député à l'Assemblée nationale de Québec en 1960 et nommé ministre de l'Industrie et du Commerce. De 1963 à 1968, il fut représentant du Québec au sein du conseil d'administration de l'Expo 67. En 1970, il devient président du parc industriel de Bécancour. À sa retraite en 1986, il a continué à œuvrer dans le milieu des affaires en aidant les entreprises en difficulté.

Les membres de sa famille vous accueillent à la résidence funéraire De la Duranay, 4 ch. du Roy Ouest, St-Jean-Port-Joli, vendredi de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 22h00, samedi jour des funérailles de 10h00 à 13h00. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 13h30 en l'église de St-Jean-Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet ou à la Fabrique de St-Jean-Port-Joli (service de pastorale) ou à la Fondation Fleury de St-Jean-Port-Joli. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements ou messages de sympathie: (418) 598-3093, sans frais: 1-877-598-3093, fax: (418) 246-5115, courriel: duran4ge@globetrotter.net

DÉCÈS

LETELLIER, ALAIN
 1976-2002

Le 17 septembre 2002, à l'âge de 26 ans, est décédé Alain Letellier, de Châteauguay, fils de Michel Letellier et France Lacourcière. Il laisse aussi dans le deuil ses deux filles Camille et Ève; ses trois sœurs: Manon (Francis Paradis), Julie (Charles Mousseau) et Marie-France (Malcolm Bartlett); ses grands-parents: Armand et Hélène Letellier, Marcel Lacourcière (Denise Boucher); ses nièces: Gaëlle, Maité, Maxime et Alexandra; ses cousins et cousines, oncles et tantes, parents et amis. Exposé au Salon Dallaire & Wilson, 123 Maple, Châteauguay, vendredi 20 septembre, de 14h00 à 17h00 et 19h00 à 21h00. Funérailles en l'église St-Jean-Baptiste Marie Vianney, 8 Rainville, Châteauguay, samedi 21 septembre à 11h00. Au lieu de fleurs, des dons à l'Académie de Châteauguay, 127 boul. St-Jean-Baptiste, #12, Châteauguay, QC, J6K 3B1 (450-699-7059) seraient appréciés.

FONDATION MARIE VINCENT
 WWW.MARIEVINCENT.ORG
 1 888 361-2433

I • N • D • E • X
 REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
 100 • 150 Achat-vente-échange
 160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
 200 • 250 Achat-vente-échange
 251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
 600 • 699 VÉHICULES

Environnement Canada **Environment Canada**

Montréal

Prévisions météo

AUJOURD'HUI Possibilité d'averses max 27
 CE SOIR Averses min 16
 SAMEDI Averses max 25, min 16
 DIMANCHE Averses max 24, min 15
 LUNDI Pluie max 22, min 15

La météo en un clin d'œil

Hier Normales
 Max. 22 19.0
 Min. 10 8.8
 Precip. 0.0 mm

Phases de la lune
 9/21 9/29 10/6 10/13

Lever du soleil 6:40
 Coucher du soleil 18:56
 Indice UV ~777

Indice UV
 0-2
 3-5
 6-7
 8-10
 11-12
 13-14
 15-16
 17-18
 19-20
 21-23

Canada
 St-John's ☁ 14/5
 Halifax ☁ 24/12
 Ottawa ☁ 25/20
 Toronto ☁ 27/21
 Winnipeg ☁ 18/11
 Edmonton ☁ 11/5
 Regina ☁ 13/6
 Vancouver ☁ 17/9
 Whitehorse ☁ 11/0
 Yellowknife ☁ 6/4

Le monde
 New York ☁ 26/18
 Chicago ☁ 20/17
 Atlanta ☁ 27/21
 Miami ☁ 31/28
 Los Angeles ☁ 23/16
 Rio de Janeiro ☁ 33/20
 Amsterdam ☁ 19/13
 Moscou ☁ 11/6
 Tokyo ☁ 25/17
 Sydney ☁ 18/11

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
 1-900-565-4455
 Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca
 La météo canadienne sur le Web